



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
VERSAILLES

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES
à compter du 01/01/2025 - L.n°2023-1059 du 20 nov. 2023

RADIATION DES SAISIES PÉNALES DE FONDS DE COMMERCE

Les documents à joindre au dossier de demande de radiation de la saisie pénale du fonds de commerce:

- Deux exemplaires du bordereau de radiation dûment complétés
- Copie de la décision définitive de mainlevée, de non-lieu, de relaxe, d'acquittement ou de confiscation